

Le paysage odorant existe-t-il ?

A propos de Grésillon L., *Sentir Paris : bien-être et matérialité des lieux*,
et de Henshaw V., *Urban smellscapes: understanding and designing city
smell environments*

Suzel Balez



Édition électronique

URL : <http://ambiances.revues.org/881>

ISSN : 2266-839X

Éditeur :

Direction Générale des Patrimoines - DAPA
- MCC, UMR 1563 - Ambiances
Architectures Urbanités (AAU)

Référence électronique

Suzel Balez, « Le paysage odorant existe-t-il ? », *Ambiances* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le
13 septembre 2017, consulté le 14 septembre 2017. URL : <http://ambiances.revues.org/881>

Ce document a été généré automatiquement le 14 septembre 2017.



Ambiances is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0
International License.

Le paysage odorant existe-t-il ?

A propos de Grésillon L., *Sentir Paris : bien-être et matérialité des lieux*, et de Henshaw V., *Urban smellscapes: understanding and designing city smell environments*

Suzel Balez

RÉFÉRENCE

Grésillon, Lucile. 2010. *Sentir Paris : bien-être et matérialité des lieux*. Versailles : Quae / Henshaw, Victoria. 2014. *Urban smellscapes: understanding and designing city smell environments*. New York: Routledge/Taylor & Francis Group

- 1 Au 1^{er} siècle avant notre ère, dans *De Architectura*, Vitruve recommande d'éviter de bâtir une ville à proximité d'un marais car les « vapeurs chargées des exhalaisons pestilentielles qu'engendrent les animaux qui vivent dans les eaux stagnantes, envelopperaient les habitants, et rendraient leurs habitations très malsaines » (Vitruve, 1673, 2012, Livre I, chap. 4). La préoccupation olfactive, qu'elle soit sanitaire ou à des fins d'embellissement, n'est, de fait, pas nouvelle chez les bâtisseurs. Chaque époque présente des techniques de mise en œuvre et des interprétations symboliques de l'odeur qui lui sont propres et de nombreux travaux, à la suite de ceux d'Alain Corbin (1986), en attestent. Ces travaux, en anthropologie, en sociologie ou en histoire, s'inscrivent cependant dans une étude des sensibilités alors que la question olfactive reste peu explorée dans les disciplines de l'espace, la géographie, l'architecture ou l'urbanisme. C'est pourquoi les travaux sur l'odeur dans le cadre bâti, publiés il y a déjà quelques années, par une géographe, Lucile Grésillon en 2010, et par une architecte, Victoria Henshaw en 2014, apparaissent comme fondamentaux car ils posent des jalons épistémologiques. Lucile Grésillon, dans *Sentir Paris : bien-être et matérialité des lieux* (Grésillon, 2010), s'intéresse aux odeurs de différents lieux parisiens, parmi lesquels un « non-lieu¹ » (une station de RER). De son côté, dans *Urban smellscapes: understanding and designing city smell environments*, Victoria Henshaw dépasse la seule analyse olfactive pour

proposer des stratégies de gestion des paysages olfactifs à l'échelle urbaine (Henshaw, 2014). Cet ouvrage est d'autant plus important qu'il restera la publication majeure de son auteure, brutalement décédée en 2015.

- 2 Malgré la communauté d'objet de ces deux ouvrages, les démarches sont sensiblement différentes. Pour Lucile Grésillon, l'odeur est « un instrument pour saisir le vécu sensible des citoyens » (*op. cit.*, p. 20) tandis que Victoria Henshaw propose de comprendre la place de l'odeur dans les villes afin d'intégrer cette donnée sensible à leur conception. Toutes deux rendent compte des enquêtes qu'elles ont menées, dans plusieurs villes anglaises pour l'une, et à Paris pour l'autre. Dans ce dernier cas, Lucile Grésillon choisit des quartiers contrastés d'un point de vue urbain : une percée de type haussmannien du début du XX^e siècle, un lotissement de maisonnettes des années 1930 et un ensemble des années 1970. Elle y ajoute des lieux « distingués en raison de leurs caractéristiques plus spécifiquement odorantes » (*ibid.*, p. 21) : le quartier de la Huchette (très investi par les restaurants grecs) et un quai du RER B à la station Châtelet-Les Halles. Victoria Henshaw, de son côté, compose des marches odorantes (*smells walks*) principalement dans les villes de Doncaster et Manchester. Les méthodes mises en œuvre sont proches, des entretiens² dans un premier temps, suivis de temps *in situ*. Victoria Henshaw fait le choix de marches collectives tandis que Lucile Grésillon privilégie les entretiens menés sur place et parcourt les lieux en solo. Avec des méthodes qui présentent donc des similitudes, ces deux auteures font des observations qui se complètent souvent et parfois même se recoupent. On peut cependant regretter qu'elles tombent aussi de temps à autre dans des approximations de même nature. De fait, l'émergence d'un phénomène odorant dans l'espace construit requiert trois ingrédients principaux : une odeur, un flaireur (l'individu qui sent l'odeur)³ et un lieu. Or, ni Victoria Henshaw ni Lucile Grésillon ne prennent la peine de définir les contours de ce qu'elles nomment « odeur » et, dans le cas particulier des paysages odorants (*smellscapes*) de Victoria Henshaw, cette définition apparaît, au fil des pages, très large, puisqu'elle englobe la qualité de l'air en général. Il est également dommage que l'attention portée au flaireur soit, dans ces deux ouvrages, focalisée sur la notion de bien-être, même si Lucile Grésillon considère que ce bien-être sera atteint par l'absence de sensations, tandis que Victoria Henshaw semble plutôt privilégier les « bonnes » odeurs. Lucile Grésillon fait une incursion intéressante du côté des neurosciences pour explorer l'interprétation olfactive ; elle choisit cependant un modèle de compréhension qui sépare le corps, ses ressentis émotionnels et le cerveau, alors que des travaux comme ceux d'Antonio Damasio (1995) montrent leurs imbrications.
- 3 C'est du côté de l'espace bâti que Lucile Grésillon et Victoria Henshaw font des avancées fructueuses. Toutes deux se penchent d'abord sur les échelles de flairage, en particulier Victoria Henshaw qui tente de décrire des « plans » dans ses paysages odorants. Cette dernière montre des impacts de gestions urbaines contemporaines sur certaines ambiances olfactives, tandis que Lucile Grésillon explore de façon inédite les relations dedans/dehors à travers les ressentis olfactifs. Elle ouvre, en la matière, un vaste domaine à explorer.

Qu'est-ce qu'une odeur ?

- 4 La physiologie nous enseigne que nous possédons plusieurs sens chimiques : par exemple sur la langue, les bourgeons du goût nous permettent de détecter les molécules sapides (c'est-à-dire les molécules de notre environnement qui possèdent des caractéristiques

propres à stimuler ces bourgeons du goût). De la même façon, les cils vibratiles de notre odorat réagissent à une petite partie des molécules présentes dans l'air que nous inspirons : les molécules odorivectrices (Holley, 2006). Un autre système de détection chimique vient compléter l'odorat, le système trigéminal, qui permet de détecter des molécules ayant encore d'autres propriétés. Malheureusement, la distinction entre l'odeur (en tant qu'interprétation *via* l'un des deux derniers systèmes présentés) et une évaluation de la qualité de l'air globale, sont régulièrement confondues par ces deux auteures, en particulier Victoria Henshaw qui porte la confusion jusque dans ses propositions de gestion du paysage odorant urbain. Les qualités sanitaires de l'air ne sont pas perceptibles par son odeur. Il est vrai qu'il s'agit là d'une confusion historique. Déjà Vitruve cité plus haut, et à sa suite ses nombreux commentateurs, confondent ces deux aspects de ce que nous appelons aujourd'hui la qualité de l'air : son odeur et sa toxicité éventuelle. Pourtant, dès la fin du XIX^e siècle, les pères fondateurs de l'hygiénisme ont compris que « tout ce qui pue ne tue pas, et que tout ce qui tue ne pue pas⁴ ». Et cependant cette confusion fondamentale persiste, vraisemblablement parce que le processus même de respiration contribue à l'évaluation de la qualité globale de l'air. L'augmentation de la proportion de dioxyde de carbone dans l'air inspiré a, par exemple, des effets physiologiques immédiats (ANSES, 2013), comme une augmentation de la fréquence respiratoire. Or cette molécule est inodore. L'odeur reste donc encore à définir : est-ce une appréciation globale de la qualité de l'air ou l'interprétation de la perception olfactive et/ou trigéminal ?

Qu'est-ce que le bien-être ?

- 5 Les deux auteures accordent une place importante à la question du bien-être olfactif, Lucile Grésillon la posant dès le titre de son ouvrage et Victoria Henshaw s'intéressant à l'odeur comme élément participant aux qualités sensibles des espaces urbains. En la matière, leurs approches sont diamétralement opposées. La première considère que l'idéal est la neutralité odorante tandis que la seconde cherche à promouvoir une mise en œuvre de l'odeur comme élément de « fascination et de délice » (*op. cit.*, p. 205)⁵ dans la conception des paysages urbains sensibles.
- 6 Lucile Grésillon choisit une définition du bien-être olfactif par la négative : « A l'intérieur [du corps], l'idéal est le silence total c'est-à-dire l'absence de douleur et des fonctions régulatrices biologiques (thermiques, métaboliques, humorales, hormonales etc.) dans la zone de neutralité. L'état d'équilibre produit une évaluation hédonique positive (...). A l'extérieur, la présence de sensations que le vécu a labélisées comme bonnes, c'est-à-dire d'une intensité entre le "ni trop, ni trop peu", forme le contexte sensoriel parfait. » (*ibid.*, p. 133)
- 7 Or, comme l'a si bien décrit Lisa Heschong (1981) dans le cas des ambiances thermiques, les exemples de situations de bien-être non liées à l'absence de stimulation sensorielle ou à des situations sensorielles « hors norme » abondent. Lucile Grésillon va pourtant jusqu'à affirmer : « Du point de vue de l'olfaction et de l'ouïe, le contexte sensoriel parfait est culturellement celui de la neutralité » (*ibid.*, p. 134). Mais comment expliquer alors les pratiques de sonorisation ou d'odorisation, qu'elles soient individuelles ou collectives ?
- 8 D'autre part, Lucile Grésillon s'intéresse au fonctionnement neurophysiologique de la perception pour mettre en évidence « les caractéristiques essentielles de notre rapport au

monde par les sens ». A cette fin, elle fait appel aux neurosciences pour proposer un schéma d'intégration sensorielle, qui sépare « plaisir » et « émotion » comme deux manifestations neurologiques distinctes. Pour elle, c'est le contexte physicochimique qui est la cause du plaisir, tandis que « l'émotion est ultérieure et facultative » (*ibid.*, p. 133). Or les caractéristiques intrinsèques du signal chimique perçu *in situ* jouent une faible part dans l'interprétation hédonique : c'est l'adéquation des molécules odorivectrices détectées avec la situation globale (le lieu, le moment, l'état du corps flairant...) qui conditionne cette évaluation (Balez, 2001). Le corps, ou plutôt ses états, est le grand absent de l'incursion de Lucile Grésillon dans les neurosciences. Si la séparation « plaisir » / « émotion » a du sens du point de vue du fonctionnement neurologique, en a-t-elle encore du point de vue des états du corps⁶ ? Ce sont pourtant les états du corps qui auraient pu permettre de relier ces réflexions sur le fonctionnement du cerveau, construites en collaboration avec le neuroscientifique Patrick MacLeod, et les observations de terrain où le corps sentant est en action. La définition du bien-être par la négative ou par « la conscience d'une activation modérée et durable du centre du plaisir », associée à l'oubli du corps et de ses états (que Damasio nomme « marquages somatiques ») ne permet pas, contrairement à ce qu'annonce Lucile Grésillon, de « fonder scientifiquement l'existence de sources sensorielles au bien-être » (*op. cit.*, p. 134). La notion d'ambiance aurait sans doute permis de dépasser cette idée finalement réductrice du bien-être car, comme le souligne Jean-Paul Thibaud (2011), une ambiance « est toujours chargée d'émotion. En nous mettant dans une certaine disposition corporelle et émotionnelle, elle nous rappelle que la perception n'est jamais désincarnée ou dépassionnée. En d'autres mots, l'ambiance ne peut en aucun cas être réduite à un simple acte d'interprétation⁷ ».

- 9 Inversement, Victoria Henshaw suggère un bien-être olfactif qui passerait exclusivement par de « bonnes » odeurs. Cependant elle n'interroge pas directement l'interprétation hédonique olfactive, malgré le fait qu'elle constate que cette interprétation est largement liée au contexte du flairage. Par exemple elle relève (*op. cit.*, p. 95) que les odeurs des restaurants « exotiques » d'une rue de la ville de Doncaster sont interprétées différemment selon le point de vue du flaireur sur la question de l'immigration en Grande-Bretagne : des sentiments négatifs sur cette question débouchent sur une interprétation négative de ces odeurs. Lucile Grésillon constate d'ailleurs également qu'on « trouve un certain parallèle entre ne pas aimer les odeurs de Paris et ne pas aimer sa vie à Paris. Dans l'ensemble, il n'existe donc pas d'odeurs agréables attachées à Paris. Paris est inodore ou "pue" » (*op. cit.*, p. 101). Il est alors frappant de constater que malgré les nuances que leurs enquêtes respectives amènent vis-à-vis des notions de « bonne » ou « mauvaise » odeur, les auteures n'interrogent pratiquement pas le lien de cette interprétation avec les situations urbaines présentées. Ainsi Victoria Henshaw propose des aménagements urbains destinés à valoriser les « bonnes » odeurs et à éliminer les « mauvaises », à travers ce qu'elle appelle les « odeurs requalifiables » (*restorative odours*, *op. cit.*, p. 176). Elle partage ces dernières en quatre catégories : le vent et les courants d'air, les arbres, plantations et espaces verts, l'eau et les parcours d'eau et enfin les odeurs de sources non-naturelles. Ces catégories mélangent des vecteurs d'odeurs (les mouvements d'air), les sources d'odeurs possibles (l'eau ou les plantations⁸) et enfin seulement, des sources d'odeurs issues des activités humaines dans lesquelles elle inclut malheureusement la pollution atmosphérique – alors que cette dernière est le plus souvent inodore.

Qu'est-ce qu'un paysage odorant⁹ ?

- 10 Confronté à des approches du son dans l'environnement qui étaient exclusivement centrées sur la notion de nuisance, le musicien Murray Schafer proposait, en 1977, la notion de *soundscape*, ou paysage sonore, pour rendre compte des qualités esthétiques de ce dernier (Schafer, 1979). C'est dans ce sillage que le géographe Douglas Porteous lance en 1982 un appel aux investigations sur les sens non visuels, et liste une série de paysages sensibles (*sensescapes*), dont le *smellscape*, ou paysage odorant (Porteous, 1982).
- 11 C'est justement dans l'analyse des liens entre odeurs et lieux que les travaux de Lucile Grésillon et Victoria Henshaw présentent le plus d'intérêt. Si la notion même de paysage odorant nous paraît discutable, elle permet cependant à Victoria Henshaw d'explorer ses possibles constituants et surtout d'esquisser une réflexion sur la conception de ce dernier. De son côté, Lucile Grésillon soulève de façon absolument inédite la question de la relation intérieur / extérieur à travers la perception odorante.
- 12 A l'instar de nombreux travaux sur les odeurs dans le cadre bâti¹⁰, les réflexions de Victoria Henshaw passent par un inventaire de sources odorantes « *détectées pendant des marches olfactives* » à travers le monde¹¹. Mais l'environnement odorant peut-il être réduit à une compilation de sources odorantes potentielles ? Le fait de lister des sources odorantes (même en ayant dépassé les difficultés sémantiques¹²) paraît loin d'être suffisant pour comprendre les identités olfactives des lieux. En la matière, l'approche de Lucile Grésillon est plus subtile, puisqu'elle constate que certaines sources odorantes prennent plus de place dans le discours de certains usagers que dans d'autres. Ainsi, dans le chapitre consacré à une station de RER, elle note que les jeunes femmes évoquent plus souvent les odeurs d'urine que les autres usagers. En conséquence, même si inventorier des sources peut présenter quelque intérêt, par exemple dans une approche patrimoniale, il paraît nécessaire de s'intéresser aussi à la réception des odeurs et ce d'autant plus que leur statut de familiarité aura obligatoirement un impact fort sur leur perception, d'une part, et sur leur réception, d'autre part.
- 13 Si Lucile Grésillon affirme que « la perception de l'olfaction se limite à quelques mètres » (*op. cit.*, p. 21), oubliant que certaines sources industrielles (et parfois naturelles) ont des portées de plusieurs kilomètres¹³, Victoria Henshaw s'intéresse aux distances de flairage. Elle s'inspire du langage des parfumeurs¹⁴ pour une première description de la structure du paysage odorant. Ainsi la « note de base » du territoire urbain constitue le macro-niveau du paysage odorant ("*macro-level smellscape*", "*the city-wide base note*", *op. cit.*, p. 171). La « note médiane » du quartier ou du voisinage est le niveau moyen ("*mid-level smellscape*", "*the neighborhood/area middle note*", *op. cit.*, p. 171). Enfin la « note supérieure » de l'environnement immédiat constitue le micro-niveau du paysage odorant ("*micro-level smellscape*", "*the immediate site-based top note*", *op. cit.*, p. 171). Cette description présente l'intérêt de spatialiser l'appréhension odorante, mais elle ne tient pas compte du fait que, comme dans le domaine sonore, une source proche peut être moins perceptible qu'une source lointaine, selon leurs intensités (voire leurs qualités) respectives. Le lien entre distance physique et sensation de proximité olfactive ainsi proposé est sans doute un peu rapide. En revanche, Victoria Henshaw tient compte des phénomènes d'habituation et d'adaptation dans une autre description de la structure du paysage odorant. Elle partage, en effet, « l'ensemble du paysage odorant » en deux plans : un premier plan qu'elle décrit comme épisodique et signifiant ("*fore-grounded*") et un arrière-plan qu'elle qualifie

d'involontaire ("*involuntary*") ou de *passif*. Comme le souligne Victoria Henshaw, nous ne maîtriserions pas notre relation avec le paysage odorant : « nous pouvons voir que le paysage visuel est séparé de nous, et nous avons un contrôle sur notre relation avec lui. Au contraire, nous sommes complètement immergés dans le paysage odorant alors que nous inspirons et que nous expirons ; c'est immédiat et cela devient une part de nos corps comme un aspect intégral de l'acte de détection » (*op. cit.*, p.10)¹⁵. C'est sans doute la raison pour laquelle l'auteure qualifie le fond odorant du paysage olfactif de passif : non seulement il fait partie de nous mais, de surcroît, il n'est rapidement plus perçu. Ce qualificatif est pourtant discutable, car même si le fonctionnement de l'odorat implique un « effacement » rapide de la sensation odorante¹⁶, on peut s'interroger sur notre capacité à percevoir des changements d'arrière-plan, même mineurs, quand ils adviennent.

- 14 Pour Victoria Henshaw, le premier plan du paysage odorant serait bien plus porteur de sens que l'arrière-plan. Pourtant, l'identité olfactive des lieux ne repose pas que sur les événements odorants qui s'y déroulent, mais bien aussi sur leur permanence odorante ; une « odeur de piscine » est par exemple constituée d'un fond plutôt stable dans l'espace et le temps. De fait, dans le cas de la sensation olfactive, les données temporelles sont aussi importantes que les données spatiales, et les images mentales, y compris olfactives, participent à l'appréhension sensible globale (Balez, 2001). La pensée d'un « paysage odorant » devrait donc inclure une dimension temporelle, afin de rendre compte des stabilités et des variances odorantes : les événements exceptionnels ne sont sans doute pas cruciaux, en revanche la répétition et la fréquence des événements paraissent essentiels. D'autre part, Victoria Henshaw considère que le paysage odorant est discontinu, puisque non continuellement odorant. Or, on pourrait considérer les lieux/moments inodores comme autant d'éléments constitutifs de ce paysage. Dans une étude sur les (non) odeurs d'hôpital, Stensdlund (2015) a par exemple montré que « la présence d'absence d'odeur » a, d'un point de vue phénoménologique, une importance significative. La discontinuité supposée du paysage odorant est en conséquence discutable. Le silence odorant pourrait être considéré comme une odeur à part entière, participant de l'identité olfactive des lieux.
- 15 Un des objectifs annoncés de Victoria Henshaw est de faire ressortir les liens entre politique urbaine et conséquences sur le paysage odorant. A cette fin, elle souligne que certaines politiques, telles les lois anti-tabac, ont des conséquences effectives sur les paysages odorants et que les gestionnaires des villes auraient tout intérêt à les prendre en compte, car ces évolutions olfactives génèrent des évolutions des pratiques urbaines. Elle s'interroge également sur les liens entre matérialité du bâti et propagation odorante, mais le manque contemporain de connaissances sur cette dernière ne lui permet pas beaucoup de développements. De la même façon, « l'imperméabilité » des logements aux odeurs suscite des questionnements de la part de Lucile Grésillon qui souligne que l'odeur peut, par sa présence, mettre à mal la distinction entre espace public et espace privé, de façon particulièrement mal vécue quand une odeur étrangère s'immisce dans l'intimité du logement. Et là aussi, l'odeur peut être à l'origine de modification des pratiques, par exemple en remplaçant des fenêtres par de nouvelles jugées plus étanches (*sic*), ou alors en faisant des détours pour éviter les rues les plus odorantes.

Conclusion

- 16 Victoria Henwhaw comme Lucile Grésillon ont apporté, à travers ces deux ouvrages, une contribution importante au mouvement de rééquilibrage sensible dans l'approche de l'environnement construit. L'appréhension olfactive et plus globalement celle de la qualité de l'air restent mal connues et mal prises en compte dans la gestion et la conception du cadre bâti. C'est pourquoi, malgré une définition trop informelle du concept d'odeur (d'ailleurs différente pour ces deux auteures) et une absence de problématisation de la question du bien-être en général, et du bien-être olfactif en particulier, leurs réflexions respectives ont ouvert des pistes singulières en la matière. L'incursion de Lucile Grésillon du côté des neurosciences ne convainc pas d'adopter une définition du bien-être par un néant sensoriel, tandis que l'objectif global de « réenchantement » de la ville à travers un déploiement sensoriel a été affiché mais jamais discuté par Victoria Hensaw. Pourtant, l'objectif annoncé par cette dernière d'une réhabilitation sensible pour dépasser une uniformisation sensible (discutable) pourrait s'inscrire dans le courant contemporain de recherche d'identités locales. De la même façon, et même si la notion de paysage semble trop liée à une pensée visuelle pour être réellement opératoire en matière olfactive, la notion de *smellscape* a le mérite de donner accès, dans un second temps, à une approche plus phénoménologique de l'environnement bâti, par exemple à des publics peu familiers de la notion d'ambiance.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSES, 2013. *Concentrations de CO2 dans l'air intérieur et effets sur la santé, avis de l'Anses*. Rapport d'expertise collective, Saisine n° 2012-SA-0093. Maisons-Alfort : Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation et du travail.
- Augé, Marc. 1992. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil.
- Balez, Suzel. 2001. *Ambiances olfactives dans l'espace construit : perception des usagers et dispositifs techniques et architecturaux pour la maîtrise des ambiances olfactives dans des espaces de type tertiaire*. Thèse de doctorat, Sciences pour l'Ingénieur, Architecture. Université de Nantes. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00834875/>
- Blayn, Jean-François. 1988. *Questions de parfumerie : essais sur l'art et la création en parfumerie*. Paris : Corpman.
- Bonnefoy, Barbara. 1997. *Perception et évaluation de l'environnement olfactif : le cas du métro parisien*. Thèse de doctorat, Psychologie. Université Paris 10.
- Corbin, Alain. 1986. *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social ; XVIIIe-XIXe siècles*. Paris : Flammarion.
- Damasio, Antonio. 1995. *L'erreur de Descartes la raison des émotions*. Paris : Odile Jacob.

- Ellena, Jean-Claude. 2011. *Journal d'un parfumeur ; suivi d'un Abrégé d'odeurs*. Paris : Sabine Wespieser.
- Grésillon, Lucile. 2010. *Sentir Paris : bien-être et matérialité des lieux*. Versailles : Quae.
- Henshaw, Victoria. 2014. *Urban smellscapes: understanding and designing city smell environments*. New York: Routledge/Taylor & Francis Group.
- Heschong, Lisa. 1981. *Architecture et volupté thermique*. Marseille : Parenthèses.
- Holley, André. 2006. *Le cerveau gourmand*. Paris : Odile Jacob.
- Howes, David. 1990. Compte-rendu : J. Douglas Porteus: Landscape of the Mind: Worlds of Sense and Metaphor, University of Toronto Press, 1990. *Anthropologie et Sociétés*. vol 14, n° 2, p. 143-144.
- Köster, Egon. 2002. The Specific Characteristics of the Sense of Smell. In: Rouby, C. ; Schaal B. et al. (eds.). *Olfaction, taste, and cognition*. New York: Cambridge University Press. p. 27-44.
- Köster, Egon & de Wijk, Rene. 1991. Olfactory Adaptation. In: Laing, D.G. ; Doty, R.L. et al. (eds.). *The Human Sense of Smell*. Berlin: Heidelberg. p. 199-215.
- Porteous, Douglas. 1982. Approaches to environmental aesthetics. *Journal of Environmental Psychology*. vol 2, n° 1, p. 53-66.
- Roubin, Lucienne. 1989. *Le monde des odeurs : dynamique et fonctions du champ odorant*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- Roudnitska, Edmond. 1991. *Une vie au service du parfum*. Paris : T. Vian Editions.
- Schaal, Benoist ; Ferdenzi, Camille et al. (eds.). 2013. *Odeurs et émotions : le nez a ses raisons*. Dijon : Editions Universitaires de Dijon.
- Schafer, Raymond. 1979. *Le paysage sonore*. Paris : Jean-Claude Lattès.
- Stenslund, Anette. 2015. A Whiff of Nothing: The Atmospheric Absence of Smell. *The Senses and Society*. vol 10, n° 3, p. 341-360.
- Thibaud, Jean-Paul. 2011. The Sensory Fabric of Urban Ambiances. *The Senses and Society*. vol 6, n° 2, p. 203-215.
- Vitruve. 2012. *Les dix livres d'architecture de Vitruve*. Traduit par Claude Perrault. Rungis : Maxtor.
- Wathelet, Olivier. 2009. *Anthropologie de la transmission des savoirs et savoir-faire sensoriels : étude de cas : la transmission d'un patrimoine olfactif à l'intérieur de la famille*. Thèse de doctorat, Anthropologie sociale et ethnologie. Université Nice Sophia-Antipolis. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00431113/fr/>

NOTES

1. « Non-lieu » au sens où Marc Augé le définit, c'est-à-dire « un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique » (Augé, 1992, p. 100).
2. On peut souligner qu'en matière de construction de questionnaire ou de guide d'entretien, le travail de Lucile Grésillon semble plus rigoureux que celui de Victoria Henshaw. Cette dernière commente abondamment un « sondage » qu'elle a mené via Internet sur les odeurs aimées ou détestées... D'autres travaux sur cette thématique ont d'ores et déjà été faits, avec une plus grande rigueur méthodologique et des objectifs mieux définis (Schaal *et al*, 2013 ; Wathelet, 2009).
3. Le terme « flaireur » est utilisé ici de préférence à « sujet sentant » dont la polysémie en français peut prêter à confusion.

4. Paul Brouardel, membre de la Société de médecine publique, dans un débat qui oppose cette dernière aux ingénieurs de la ville de Paris (*Revue d'hygiène et de police sanitaire*, n° 04, Paris : Masson, 1882, p. 316).
5. "When designing public areas and city streets designers should seek to create inclusive urban smellscape which work with other sensory modes to provide elements of fascination and delight."
6. « ...la perception des émotions repose sur les états du corps. » (Damasio, 1995, p. 205)
7. "[An ambiance] is always charged with emotion. By placing us in a certain bodily and emotive disposition, it reminds us that perception is never disembodied or dispassionate. In other words, ambiance can under no circumstances be reduced to simple act of interpretation." (Thibaud, 2011)
8. L'eau en ville n'est que rarement odorante, encore moins quand elle est en mouvement. De même, traditionnellement les plantations courantes en ville sont aussi peu fréquemment odorantes.
9. Je choisis de traduire *smellscape* par « paysage odorant » justement en référence au paysage sonore. En effet, en anglais *smell* pouvant désigner l'odeur ou l'odorat, on pourrait théoriquement traduire *smellscape* par « paysage olfactif ». Mais comme cette ambiguïté n'existe pas pour le *soundscape*, il faut choisir : faire référence à l'odeur et pas à l'organe. Howes (1990), dans une recension de l'ouvrage de Porteus, propose les néologismes « odeurage » et « sonage » pour traduire *smellscape* et *soundscape*.
10. Par exemple (Bonney, 1997 ; Roubin, 1989).
11. *Op. cit.*, p. 53, fig. 4.3 : "Odours detected during urban smellwalks (UK/US/Canada/Europe)."
12. L'absence de vocabulaire dédié aux odeurs, dans la civilisation occidentale, se fait une nouvelle fois sentir dans la liste proposée par Victoria Henshaw. Ainsi dans la catégorie « produits ménagers » (*Cleaning materials*) elle cite l'eau de Javel et les produits de nettoyage parfumés ("*bleach and cleansing fluids*"); or, si l'on doit pouvoir assez facilement se référer à l'odeur de l'eau de Javel – même s'il existe aujourd'hui des variantes re-odorisées –, les qualités des odeurs des produits de nettoyage varient largement selon les pays, en nature et en intensité. Les mêmes désignations peuvent par conséquent correspondre à des odeurs très différentes.
13. Victoria Henshaw rapporte plusieurs épisodes de diffusions odorantes (naturels ou artificiels) sur de grandes distances, de l'ordre de plusieurs dizaines et même de plusieurs centaines de kilomètres, par exemple de l'Europe centrale au sud de l'Angleterre (Henshaw, 2014, p. 30).
14. Pour les parfumeurs, l'odeur d'un parfum est constituée de notes « de tête », « de cœur » et « de fond », correspondant à l'ordre de flairage de ses différents constituants. Voir par exemple (Blayn, 1988 ; Ellena, 2011 ; Roudnitska, 1991).
15. "...we can see that the visual landscape is separate from our bodies and we have some control over our engagement with it. In contrast, we are constantly immersed in the smellscape as we breathe in and out; it is immediate and it becomes part of our bodies as an integral aspect of the act of detection." (Traduction de Suzel Balez)
16. Ce phénomène appelé adaptation (Köster, 2002 ; Köster et de Wijk, 1991), existe vraisemblablement sous des formes variées pour tous les sens, mais il est particulièrement rapide dans le cas de l'odorat (de l'ordre de quelques minutes). Il se manifeste également de façon plus profonde et durable dans le cas des odeurs très familières (habituation).

AUTEUR

SUZEL BALEZ

Suzel Balez est architecte et docteur en sciences pour l'ingénieur. Sa thèse de doctorat a été consacrée aux ambiances olfactives dans le cadre bâti. Elle est chercheuse au CRESSON (UMR CNRS 1563 Ambiances, Architectures, Urbanités / ENSA Grenoble) et maître-assistante à l'ENSA de Paris-La Villette, où elle coordonne un séminaire de master sur les pratiques constructives du projet architectural et urbain.

suzel.balez@numericable.fr